



PROCÈS-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**Le lundi 29 août 2022
À 19h30 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER – P. BANIZETTE – O. FOURNIER – V. POCHITALOFF – A. LEROY – C. MICHAL – H. BRUYERE – D. PICARROUGNE – S. LONJON – F. BRESSON - P. DURIF – N. JANVIER – J. LAFFONT – V. CHOQUET – P. BAYLE – JC PEYRIN – C. TURLET – P. MURGIER – G. QUEYREL - M. DUVERNOIS – M. LERDA – P. COIGNAT - N. ALLEMAND - Y. CHENAL – P. CARRE – P. CRAIGHERO – M. LEVENT – V. BERODIER – C. MUNOZ - P. NIOGRET – J. MELIN – G. ROMAN

Représentants des Comités Départementaux :

P. COIGNAT – G. FABREGOULE - J. BESSIERE - C. NIER - C. BOURBON - C. URBAIN TROUVE - B. FERRITI – D. PEGAZ – P. PORTIER

Invités :

M. COMMEINHES – S. MARMITTE - V. CADIZ - D. FARNIER - G. CASSAGNE - J. GARDON – P. FROMENT

Excusés :

J. MUJICA – J. GRAND LABORET – S. FERRATIER – D. BOTTE - P. CHAROUSSET - L. BONNET - P. CHAIX – JY. DIJOL – C. DODUEIL - G. FAGUER -- C. LE HUEROU - L. BOURDUGE

Absents :

M. GAILLARD – G. CHAPELLE - F. BUGÉ - M. ANZALONE – JP. CELLE – F. POLGE – O. CAPEL - JT. POLETTI

Les votes se déroulent par expression orale.

Les décisions prises par le Comité Directeur inscrites sur ce PV ont été annulées pour non-conformité des votes et représentées au CD du 29/11/22.

1) Présidence (T. TONNELIER)

- **Ouverture et informations générales**

Le Président ouvre la séance à 19h30.

Accueil des présents notamment des 3 nouveaux élus.

Pas beaucoup d'informations mais la reprise de la saison donne une activité importante sur la Ligue. Le travail de tous est nécessaire.

Les stages à La Plagne avec Guilhem GUIRADO et celui de l'Elite Féminine se sont bien déroulés.

2) Secrétariat Général (O. FOURNIER)

- **Validation du PV du 11/06**

Jean Claude PEYRIN s'interroge toujours sur la validation et la diffusion des PV des Bureaux Directeurs (question 8 du PV). La validation des PV des Bureaux Directeurs en Comité Directeur est une possibilité, pas une obligation.

Gérard QUEYREL signale un problème de réception de mails depuis la migration de GSuite vers Office 365. D'autres confirment avoir appris la date du Comité Directeur par discussion entre membres. Pierrick GERBIER et Alexandre COI prendront attache avec ces personnes.

Le PV du Comité Directeur du 11 juin 2022 est validé avec 34 voix pour et 5 abstentions.

- **Validation du nouveau Bureau Directeur**

La seule modification à valider est le remplacement d'Olivier FOURNIER au pôle n°2 Développement par Virginie CHOQUET. A noter que les postes de Secrétaire Adjoint et Trésorier Adjoint sont confiés respectivement à Michel STAVAST et Philippe AUBERT, en tant que chargés de missions (invitations aux Bureaux Directeurs selon ordre du jour et voix consultatives). Avant le vote, Julien MELIN est invité à exprimer la demande qu'il a formulée par écrit dans le cadre des questions diverses et qui concerne son éventuelle intégration et celle de Philippe Niogret au Bureau Directeur de la Ligue. Ce point sera étudié au prochain BD.

Validation : 7 abstentions - 3 contre – 30 pour

- **Présentation organigramme**

Pôle 2 – Développement :

- Coordination EDR : Romain JAY avec Virginie CHOQUET
- Commission Labellisation : Jean-Jacques DIDIER
- M18F Développement : Karine POLAUD

Pôle 5 – Sportif :

- Commission des épreuves féminines : Géraldine ROMAN
- Commission des épreuves R3 : Raphaël GOURJUX avec Yvette PERROT

Commission des Litiges :

- Christiane TURLET à la place d'Alain JAMMES
 - Validation sous réserve de vérification qu'un élu puisse être désigné comme responsable d'une commission régaliennne (Oui selon RG Titre V – Chapitre I – Article 3 et note de la DAJC du 18 mai 2021 jointe)

Validation à l'unanimité

- **Calendrier prévisionnel des Bureaux et Comités Directeurs**

Bureaux Directeurs tous les 15 jours depuis le 22 août 2022

AG Financière FFR le 10 décembre 2022

AG Financière Ligue AuRA le 3 décembre 2022

Proposition d'un 2^{ème} Comité Directeur avant la fin de l'année civile

Le 29 ou 30 octobre 2022 (visio ou présentiel)

Proposition de 2 autres Comités Directeurs sur la 2^{ème} partie de saison

3) Direction Générale (G. CASSAGNE)

- **Informations RH et validation**

Maxime BERRY : CTC arrivé le 29/08/2022 Bassin 15

Mathieu GHILARDI : CTC arrivé le 16/08/2022 Bassin 14

Marie PASSARIEU : Juriste en alternance arrive le 05/09/2022

Léna DROGUET : Chargée de communication CDI au 01/07/2022 suite à 1 alternance de 2 ans

Marie MICHEL : Technicienne de maintenance arrive le 01/09/2022

Lucie MOUILA : Communication en alternance arrive le 30/08/2022

Pierre GERAT : Doctorant sur la dimension mental à l'EDR

CTC TZR : Recrutement en cours Validé ce jour ROSELLI Florian
CTC Bassin 13 : Recrutement en cours Validé ce jour BOYET Benjamin
CTC Haute-Loire : Recrutement en cours.

Anthony CROUCHET : Promotion interne en tant que Formateur développeur IREF
Jean-Luc NOGUER : Promotion interne sur le bassin de Stanislas DUPUICH
Nicolas JALOUX : Fidélisation CDD en CDI sur le Bassin Limagne Volcan (Anciennement celui d'Anthony CROUCHET)
Sandra ROMERO : Promotion interne Responsable de MO de Chaponnay depuis le 01/07/2022

Gaby Fabregoule demande les raisons des départs des salariés :
Comme déjà évoqué, il s'agit pour la plupart de départs volontaires pour d'autres projets personnels soit toujours en lien avec le sport soit d'ordre privé.

Validation à l'unanimité.

4) Pôle Sportif (F. BRESSON)

- **Validation du règlement sportif seniors 2022 / 23**

Présentation du Règlement Sportif Séniors de la Ligue 2022/23 avec prise en compte des recommandations de la FFR qui a validé ce règlement.

Christophe URBAIN TROUVÉ fait remarquer le niveau important des points de valorisation qui a tendance à avantager les clubs situés géographiquement dans des bassins à forte densité.

Rappel est fait qu'il y a une dérogation pour les bassins à faible densité.

Validation à l'unanimité moins 1 voix.

- **Point sur l'organisation des championnats**

Filières jeunes : Patrice FROMENT explique la mise en place du jeu à X pour le début de saison dans un souci de formation du joueur et de fidélisation (-28% en 5 ans des M14 au M19). Tout le monde veut jouer à XV mais 80% des clubs ne le peuvent pas. La commission jeunes suite à la note de la DTN a travaillé pour mettre en place dès le début de saison des plateaux de jeu à X sur les M16 et M19. Le jeu à XV commencera en novembre.

Incitation pour réduire les rassemblements :

Si les rassemblements sont en cohérence avec un projet de formation, selon le territoire alors l'avis sera favorable.

Si le projet n'est pas formalisé l'avis sera réservé et un travail d'accompagnement sera mis en œuvre avec les CTC pour être en phase pour la saison 2023-24.

Patrick CRAIGHERO demande que les CD soient impliqués sur la validation des rassemblements : Ils seront sollicités sur les cas litigieux, et en sont déjà responsables sur les EDR et M14.

Philippe NIOGRET estime que l'on prend le problème à l'envers avec un risque de flicage plutôt qu'une aide qui devrait être apportée par les équipes techniques. Il suggère de mettre le maximum de moyens sur le scolaire pour retrouver des effectifs dans ces catégories.

Patrice FROMENT répond que c'est bien l'ETR qui va accompagner les clubs sur ce sujet qui devient prioritaire.

Dominique PICARROUGNE demande de faire attention au contexte géographique.

Féminines : Réunion de lancement de l'organisation de la commission le 24/08/22. Informations à venir rapidement au BO

5) Finances :

- **Validation du règlement financier 2022 / 23**

Présentation du Règlement Financier de la Ligue 2022/23.

Les modifications par rapport à la saison dernières sont présentées. Elles concernent la mise à jour par rapport à la réforme des formations (le coût le plus faible est pris en compte dans les nouvelles catégories), l'intégration des augmentations de la FFR sur les officiels de match et les augmentations sur les frais de formation.

Jean-Claude PEYRIN donne son avis positif sur l'augmentation des officiels de match, mais s'interroge sur celle des formations.

Une comparaison des frais de formation peut être faite avec les Ligues d'Ile de France et de Nouvelle Aquitaine.

Validation à l'unanimité

6) ETR : Jérôme Gardon

Précisions sur les principales causes des arrêts des jeunes :

- Plus de sentiments d'appartenance
- Qualités des entraînements
- Qualité de l'ambiance
- Nombreux déplacements

La seule Ligue en augmentation est la Bretagne.

Directives Techniques Régionales - ETR AuRA JUILLET 2022

1/ Optimiser le projet « Réforme de la Formation » : réguler le projet, l'évaluer, communiquer, stabilisation des points forts (EDR, accompagnement des clubs), prioriser l'énergie des équipes techniques sur le terrain,

2/ Se connecter à l'environnement Filière Jeunes pour mieux l'accompagner et agir : M14, M15F, M16, M19 et M18F,

3/ Rendre les clubs plus forts dans l'objectif de l'après Coupe du Monde 2023,

4/ Faire ruisseler le projet « esprit bleu(es) » vers nos clubs amateurs,

5 / Développement de la pratique féminine et la féminisation des encadrements sur le territoire :

- Création de collectifs dans les clubs de rugby masculins,
- Organisation de tournois EDR exclusivement féminins,
- Féminisation des encadrements.

6/ Faire de la formation des bénévoles et des professionnels un levier majeur de structuration et de professionnalisation grâce aux IREF en lien fort avec l'INEF.

7) Questions diverses

Michel LERDA : Nouvelle formule du BO : Une partie plus administrative, plus simple visuellement avec les informations en direction des dirigeants. Une Newsletter avec les informations sur les manifestations de la Ligue, des CD et des Clubs. Fréquence à adapter en fonction des informations mais sans doute une semaine sur 2.

Michel LEVENT : Demande d'informations sur l'organisation du stage à la Plagne avec Guilhem Guirado.

Il s'agissait d'un stage en partenariat avec l'office du tourisme. Il y avait 11 jeunes et la Ligue a seulement mis à disposition 2 techniciens (Frederic POURCEL et Jean-Luc NOGUER. Il sera reconduit avec une mise en place plus tôt.

Lydie BONNET : Problème de règlement des heures de formation par un cadre technique du CD07.

Effectivement, elles n'ont pas été réglées. Ce sera fait rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le Président,



Thierry TONNELIER

Le Secrétaire Général,



Olivier FOURNIER